



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Guy Guillon
12 La Maladrerie
28114 ORGERES EN BEAUCE
Tél : 06 8010 09 48
Courriel : guyguillon@msn.com

le 04/07/2020

Compte rendu de réunion du comité directeur du 26 juin 2020

Membres du Comité

Présents : Mme Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Boutroue, Carré, Deschamps, François, Guillon, Joseph, Katic, Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.
Absents : M. Gudin.

Présidents de clubs

Présents : M. Budelli.
Excusés : Mme Juillet, Gauchard.
Absents : M. Callot, Daulne.
Invités : Mme Pouillier, G. Pouillier.

La séance est ouverte à 20h10.

Le Président remercie le club de Lucé pour la mise en place et installation d'un accueil respectant les barrières de sécurité du COVID.

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur du 13 janvier, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

Point financier :

Michel François nous présente un bilan financier positif de 2725 € 07, avec une situation nette de 14 373 €18

Il reste environ 340 € de dépenses (frais de déplacement et administratifs), ce qui permet d'annoncer un résultat prévisionnel net d'environ 2350 €

Ceci provient de ce que nous n'avons pas supporté les frais d'organisation de la saison d'été, bien que nous ayons reconstitué le stock de cartons.

Au vu de cette situation, le Président propose d'aider deux clubs supplémentaires :

Boutigny : pour aide à l'achat d'un compresseur 200 bars
AATS : pour compléter l'équipement du nouveau stand 100 mètres

Ces deux projets sont acceptés à l'unanimité et une aide de 1 000 € à chaque club sera versée, début juillet.

Le Comité maintient le prélèvement par licence au même niveau, soit 4 €, montant le plus faible de la Ligue. Celle-ci, par ailleurs, a annoncé qu'elle ne pratiquerait aucune augmentation pour la prochaine saison.

Point du nombre de licenciés :

effectif en hausse : 1508 licenciés. Nous avons dépassé l'objectif que nous avons fixé en début d'année.

5 clubs sont en progression, la pandémie nous a fait perdre probablement une vingtaine de licences.

Point arbitrage :

championnats départementaux 10 m et Coupe de France des Clubs. Ces deux compétitions se sont bien passées.

Un concours aux examens d'arbitres départementaux et régionaux, ainsi qu'un passage au tronc commun a été effectué le 14 mars.

Tous les candidats ont été reçus aux épreuves écrites, les épreuves pratiques suite au confinement se feront la saison prochaine

Point gestion sportive :

Les dates des régionaux 10 m sont les suivantes :

27 au 29 novembre et 4 au 6 décembre, à Fleury.

En conséquence, les départementaux, à Châteaudun, se dérouleront les 7 & 8 novembre

Les modalités de sécurité n'étant pas connues, il faut s'attendre à des modifications en fonction des contraintes éventuelles.

Le régional "Coupe de France des clubs" ayant lieu les 6 & 7 février, le départemental pourrait être organisé le 30 janvier. (à définir)

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier avec les dates déjà fixées.

Site Web :

Guillaume Pouillier nous informe de la nouvelle mise en pages du site web et nous confirme que le site est opérationnel.

Le Président le remercie de son engagement et de son travail.

La vie du site consiste à renseigner les conditions de matchs et de championnats.

Martine Thomassaint se propose et prendra le suivi pour le tableau des records.

Point COVID :

après un tour de table, il en résulte que chaque club a pris ses dispositions d'organisation en fonction de la réglementation fédérale ou locale dans le respect des barrières de sécurité qu'impose le COVID.

Il serait prudent de maintenir l'obligation de port du masque.

Beaucoup font part de la difficulté à bien nettoyer les armes.

Challenge Lachaud :

Raphaël Pinguaux nous communique les classements dans les différentes catégories. Raphaël propose d'établir le classement sur 2 tirs, la session à Châteaudun n'ayant pu se dérouler.

Le classement restera sur 3 tirs.

Nous remettrons des récompenses à tous les participants.

Challenge CFDC :

Nous remettrons des récompenses aux jeunes ayant participé à cette compétition lors de l'assemblée générale du 9 octobre 2020.

Récompenses :

elles seront établies d'après les participations du championnat 10m.

Achat par le biais de site internet et après comparaison des tarifs, nous continuerons de faire confiance au fournisseur local.

Visite de contrôle des clubs

Guy a participé aux visites de contrôle de 4 clubs par la Ligue. Tout va bien, seuls quelques détails d'affichage ont fait l'objet de remarques.

Assemblée Générale électorale du 09/10/2020 :

l'assemblée générale aura lieu le **9 octobre à la maison AST de Châteauneuf en Thymerais.**

Un courrier vous sera envoyé courant Août pour les demandes de candidature.

Questions diverses :

Albert Katic confirme que les ventes d'armes entre particuliers doivent obligatoirement être enregistrées par un armurier, qui agit en délégation de service public.

Ce service est payant, les coûts variant de 60 à 75 € environ.

Prochaine réunion le 11 septembre 2020 à 20 h.
La séance est levée à 21 h 30.

Le Président
Guy Guillon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Guillon', with a stylized flourish at the end.

La secrétaire
M. Thomassaint

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Thomassaint', with a stylized flourish at the end.